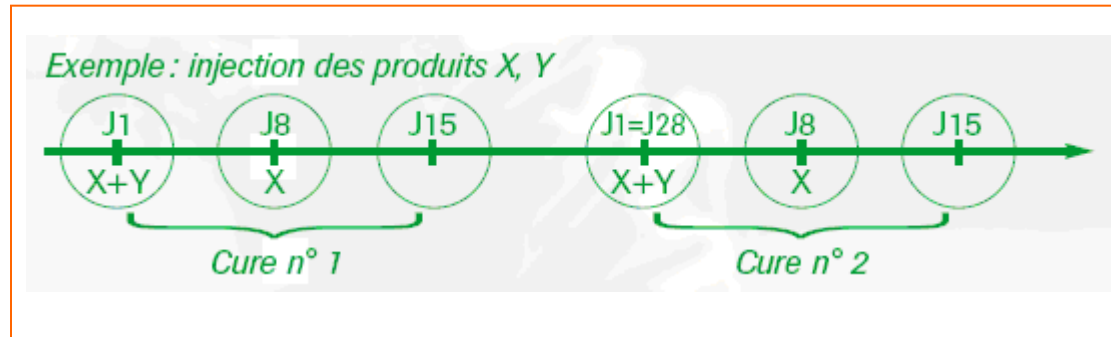


La chimiothérapie

Qu'est-ce qu'une cure de chimiothérapie ?

Un protocole de **chimiothérapie** est administré par séances ou cures espacées dans le temps, dont le nombre et la fréquence sont variables selon votre situation médicale. **Les séances de chimiothérapie** sont en général espacées de 1 à 4 semaines (Jour 1, J8, J15, par exemple).



Lorsque vous recevez plusieurs **protocoles de chimiothérapie** l'un après l'autre, votre médecin emploiera volontiers le terme de ligne de chimiothérapie. Vous aurez une consultation avant chaque cure avec votre médecin qui vous permettra de lui expliquer les **effets secondaires** que vous avez eus.

Comment vais-je recevoir ma cure de chimiothérapie ?

La chimiothérapie se présente le plus souvent sous forme de médicaments qui s'administrent par perfusion goutte-à-goutte dans les veines.

La durée des perfusions varie de quelques minutes à plusieurs heures. Dans certains cas, il s'agit de perfusion continue sur un ou plusieurs jours qui peut être réalisée à domicile grâce à des diffuseurs portables.

La chimiothérapie peut vous être aussi administrée par **injection sous-cutanée, intra-musculaire** ou **orale**.

L'administration des médicaments de chimiothérapie est souvent suivie d'un rinçage de votre veine par **l'injection d'une solution de sérum physiologique** ou de sérum glucosé.

La chimiothérapie entraînant souvent des nausées, vous recevrez dans ce cas des traitements préventifs, comme des anti-émétiques. Plus rarement la chimiothérapie peut provoquer des allergies nécessitant aussi un traitement préventif.

